



Dieu commande à Noé faire l'Arche, pour preseruer du Deluge, luy, sa femme, ses enfans, & toutes sortes d'animaux.

DIEU ayant resolu par sa diuine Iustice, d'enuoyer vn deluge d'eau sur la terre pour exterminer non seulement l'homme, mais aussi tous les animaux contenus en icelle, & ce en punition des vices, dont abondoit le genre humain. Le Seigneur ayant regret de les auoir créés. Toutesfois Noé & sa famille trouuerent grace deuant luy, & luy dist, Noé la fin de toute chair est venuë deuant moy: car la terre est remplie d'abomination, à cause dequoy ie la destruiray: mais pour te preseruer de ce peril, fais pour toy vne Arche de bois applany, où tu feras des loges, & la poisseras par dedans & dehors, la longueur d'icelle sera de trois cens coudées, & sa largeur de cinquante coudées, & sa hauteur de trente coudées. Tu y feras vn huis, vne fenestre, & trois estages: car ie feray venir vn Deluge d'eau sur la terre, qui destruira toute chair qui a esprit & vie, sous le Ciel: & tout ce qui est en la terre perira. Mais i'establiray mon alliance avec toy: si entreras en l'Arche avec tes fils, & ta femme, & les femmes de tes fils. Tu y mettras aussi toutes sortes d'animaux, soit volatile, ou reptile de la terre, sçauoir de toute sorte d'iceux sept paires des nettes, & des autres deux paires, le tout masles & femelles: afin que l'engeance en soit conseruée; tu y mettras aussi de toute sorte de viande, tant pour toy, que pour iceux. Et Noé fit selon que Dieu luy auoit commandé.

Genese 6. & 7. Chav.